

Bref

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

Bacheliers professionnels : plus nombreux dans une conjoncture plus difficile

Créé en 1985, le baccalauréat professionnel a connu une croissance rapide. Entre 1988 et 1990, les effectifs sont multipliés par quatre tandis que la cohorte de 1990 s'avère plus âgée, plus féminine et plus tertiaire que celle de 1988. Un tiers des sortants prolonge sa formation ; mais ils sont plus nombreux à opter pour une solution en alternance alors que les poursuites d'études à temps plein régressent. L'insertion professionnelle est marquée par le renversement de la conjoncture économique au cours de l'année 1991 : les taux d'emploi en octobre 1992 (pour la promotion de 1990) sont plus bas qu'en octobre 1990 (pour la promotion de 1988).

La multiplication par quatre des effectifs inscrits au baccalauréat professionnel entre 1988 et 1990 s'accompagne d'un bouleversement de la structure interne des deux cohortes.

Tertiarisation, féminisation et "vieillesse"

Huit spécialités nouvelles s'ajoutent aux douze spécialités déjà proposées. Mais cette diversification concerne essentiellement le secteur industriel et ne contribue que modestement à l'évolution quantitative globale. Pour l'essentiel, la vigueur de la croissance s'explique par le développement plus rapide de quelques formations tertiaires dont les effectifs enregistrent une véritable explosion. C'est le cas de la bureautique : les effectifs des deux spécialités - secrétariat et comptabilité - sont multipliés par plus de cinq alors que leur part relative passe du tiers des individus préparant un baccalauréat professionnel en 1988 à près de la moitié en 1990 (cf. tableau n°1).

Cette croissance plus rapide des formations de la bureautique induit une féminisation de la cohorte. Alors que la proportion de filles ne varie guère à l'intérieur des seules sections tertiaires (environ deux tiers de l'effectif) ou industrielles (moins de 10% de l'effectif) entre 1988 et 1990, elle passe d'environ 39% à plus de 46% d'une promotion à l'autre. Le "vieillesse" de la population résulte de l'accroissement des effectifs entre 1988 et 1990. Le vivier dans lequel les élèves sont recrutés ne s'élargissant guère, la sélection des postulants est moins sévère. Ceux qui préparaient un baccalauréat professionnel en 1986/88 ne représentaient qu'un peu moins de 5% de l'effectif inscrit l'année précédente en dernière année de BEP ou de

MODALITÉS D'ENQUÊTE

L'enquête menée en octobre 1990 auprès des inscrits au baccalauréat professionnel en 1988 a permis d'interroger la totalité de la population concernée, soit un peu plus de 8 000 personnes. Du fait de l'accroissement important du nombre des inscrits entre 1988 et 1990, l'enquête menée en novembre 1992 auprès des inscrits au baccalauréat professionnel en 1990 a porté sur un échantillon ; un peu plus de 12 000 individus ont été interrogés sur environ 33 000 (alors que les sortants des spécialités à faibles effectifs étaient interrogés de manière exhaustive, seule une fraction des inscrits était interrogée pour les spécialités dont les effectifs sont importants). Pour le reste, les deux enquêtes - réalisées dans le cadre de l'Observatoire national des entrées dans la vie active (Oneva) - se sont déroulées de la même manière. Effectuées par voie postale, elles ont été menées en trois vagues successives, les non-répondants après le premier ou le deuxième envoi étant sollicités une deuxième ou une troisième fois. D'une enquête à l'autre on enregistre un léger tassement du nombre total de réponses : alors que le taux net de réponse s'élevait à 59% pour l'enquête de 1990, il dépasse à peine 53% pour l'enquête de 1992.

CAP (préparé en deux ans) ; en 1988-90, ils en constituent plus de 15%. Peu à peu les caractéristiques des élèves de baccalauréat professionnel se rapprochent de celles des élèves de BEP ou CAP ; c'est le cas pour l'âge en particulier.

Tableau 1 - Évolution des effectifs inscrits au baccalauréat professionnel en 1988 et 1990

		Bac pro 88			Bac pro 90			eff 80/81 88		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T
Spécialités secondaires	18-20 ans	1848	130	1978	4387	489	4886	2,37	3,81	2,46
	21 et plus	1837	123	1760	6096	433	6531	3,73	3,82	3,71
	indéterminé	0	0	0	87	4	71	\	\	\
	Total	3485	253	3738	10582	906	11488	3,03	3,98	3,07
Spécialités tertiaires	18-20 ans	853	1945	2798	3403	7481	10884	3,89	3,85	3,89
	21 et plus	757	1052	1809	3958	6822	10780	5,23	6,48	5,96
	indéterminé	0	0	0	28	82	108	\	\	\
	Total	1610	2997	4607	7387	14385	21772	4,59	4,90	4,73
Toutes spécialités	18-20 ans	2701	2075	4776	7790	7950	15740	2,88	3,83	3,30
	21 et plus	2364	1175	3539	10056	7255	17311	4,20	6,17	4,85
	indéterminé	0	0	0	93	86	179	\	\	\
	Total	5065	3250	8345	17939	15291	33230	3,52	4,70	3,96

Source : Céreq-Oneva

Une baisse des taux de poursuite d'études

La proportion d'individus "en poursuite d'études" au sens strict - ceux qui entreprennent d'autres études à temps plein en octobre après s'être présentés au baccalauréat professionnel en juin - recule de 26,8% des sortants en 1988 à 23,0% en 1990. La proportion d'individus "en situation d'études" - les individus évoqués précédemment, auxquels s'ajoutent ceux qui redoublent dans un lycée l'année terminale du baccalauréat professionnel - s'effrite de même : elle passe de 32,2% à 29,0%. Par contre, la proportion d'individus "en situation de formation" - qui prend également en compte ceux qui poursuivent de front des études et une activité professionnelle, dans le cadre de formations en alternance notamment - reste stable : environ un tiers des sortants de chaque cohorte (cf. tableau n° 2).

La recherche d'un diplôme, en redoublant pour ceux qui ont échoué ou en continuant des études plus poussées pour ceux qui ont réussi, se fait donc aussi fortement sentir en 1990 qu'en 1988. Mais les manières d'atteindre le but visé ont changé. Les individus qui choisissent l'alternance sont généralement plus âgés : plus nombreux parmi les inscrits au baccalauréat professionnel en 1990 qu'en 1988, ils optent moins fréquemment pour des études ultérieures dans un cadre scolaire ou universitaire mais préfèrent des solutions plus proches d'une insertion effective dans la

vie active. Le développement récent des formations en alternance post-baccalauréat les y encourage. Les plus jeunes par contre continuent de privilégier les formations de type scolaire ou universitaire.

Le sexe et la spécialité du diplôme jouent également un rôle déterminant dans la décision de poursuivre des études. Leurs effets, dans le contexte de tertiarisation et de féminisation de la cohorte de 1990, s'opposent : les femmes sont moins enclines à faire ce choix alors que les hommes sortant des spécialités tertiaires tentent plus fréquemment des études que leurs camarades des spécialités industrielles.

L'orientation vers les brevets de technicien supérieur

Plus de la moitié des individus qui poursuivent des études (au sens strict) préparent un "brevet de technicien supérieur" (cf. graphique n°1). Cette proportion varie d'une spécialité à l'autre du baccalauréat professionnel. Les solutions alternatives à la préparation d'un BTS sont en général de type universitaire. C'est le cas des bacheliers professionnels issus des spécialités tertiaires lorsqu'ils ne vont pas en STS. Par contre, les individus issus d'un baccalauréat professionnel industriel se dirigent vers les études en IUT, en concurrence avec les formations en STS.

C'est dans ces formations courtes que les sortants d'un baccalauréat professionnel enregistrent leurs meilleurs

Tableau 2 - Les études et la formation après le baccalauréat professionnel

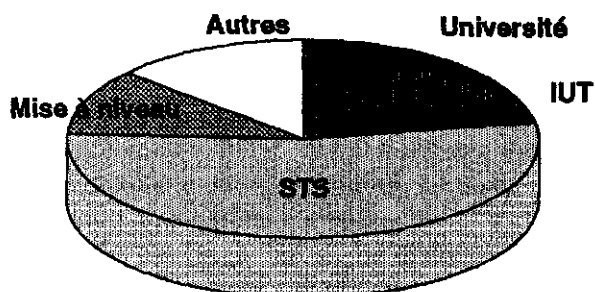
Bac pro 88	Oct-88	Fév-89	Juin-89	Oct-89	Fév-90	Juin-90	Oct-90
en poursuite d'études *	26,8	25,5	23,6	19,8	19,5	17,3	8,1
en situation d'études *	32,2	30,8	28,8	21,3	20,8	18,5	9,1
en situat. de formation *	33,7	32,6	30,6	23,4	23,1	20,9	11,2
Bac pro 90	Oct-90	Fév-91	Juin-91	Oct-91	Fév-92	Juin-92	Oct-92
en poursuite d'études *	23,0	21,6	20,2	16,9	16,7	15,5	7,8
en situation d'études *	29,0	27,5	25,9	18,6	18,4	17,2	9,0
en situat. de formation *	33,0	32,0	30,4	23,1	22,9	21,6	11,5

* Cf. texte - ci-dessus

Source : Céreq-Oneva

résultats. Près de 40% d'entre eux obtiennent un BTS après deux années d'études alors que cette proportion grimpe à plus de 60% parmi les quelques-uns qui ont obtenu d'entrer dans un IUT. Un nombre important de sortants d'un baccalauréat professionnel prend la

Graphique 1 - Poursuites d'études après le baccalauréat professionnel (1990)



Source : Céreq-Oneva

précaution d'une année de mise à niveau - cursus spécifique ou préparation d'un baccalauréat technologique par exemple - avant de s'engager dans les études supérieures.

Un accès au premier emploi plus rapide pour les hommes, mais...

Pour ceux qui décident d'entrer directement dans la vie active (plus de 70% des inscrits au diplôme en 1990), l'accès au premier emploi se révèle plus rapide en 1990 qu'en 1988. Mais cet avantage ne concerne que les hommes : ils accèdent en moyenne au premier emploi au bout de huit mois lorsqu'on ne déduit pas la durée éventuelle du service national, de cinq mois lorsqu'on la déduit, contre dix et cinq mois et demi pour les hommes de la cohorte de 1988. L'obligation du service national retarde en effet l'insertion durable des jeunes gens et réduit souvent le premier emploi à un emploi d'attente. Par contre, les femmes rencontrent des difficultés d'accès au premier emploi plus grandes que leurs aînées ; la durée moyenne d'accès passe de cinq à cinq mois et demi. Les sortants des spécialités industrielles enregistrent un avantage sur leurs prédécesseurs mais cette avance disparaît chez les sortants des spécialités tertiaires.

Seul un individu sur trois trouve un premier emploi sur contrat à durée indéterminée (CDI) ; pour les autres l'accès à la vie active passe par un premier emploi limité dans la durée. D'une cohorte à l'autre, la proportion d'individus qui obtiennent un premier emploi dans l'entreprise où ils ont effectué l'un des stages obligatoires en cours de scolarité recule sensiblement. D'un quart en 1988 elle régresse à moins d'un cinquième en 1990. Le phénomène est moins net parmi les sortants des spécialités industrielles (21,5% contre 24% deux ans plus tôt), il s'accroît parmi les sortants des spécialités tertiaires (18,3% contre 23%). Pour ceux de la cohorte 1990 qui déclarent avoir préparé leur baccalauréat professionnel par apprentissage (5% de ceux qui sont sur le marché du travail), cette proportion dépasse par contre un tiers alors qu'ils sont quatre sur dix à obtenir un premier emploi sur contrat à durée indéterminée.

... une insertion professionnelle durable plus difficile.

Les conditions globales d'insertion à moyen terme se sont dégradées. Si les proportions de sortants directs à la recherche d'un emploi fluctuent approximativement de la même manière, les écarts enregistrés d'une période à l'autre varient entre 2,8 et 6,8 points selon les dates, au détriment des sortants en 1990 (cf. tableau n°3). L'aggravation du chômage atteint toutes les spécialités ; elle frappe plus durement les sortants des spécialités tertiaires et, par voie de conséquence, les femmes. Les non-diplômés sont plus exposés que les autres.

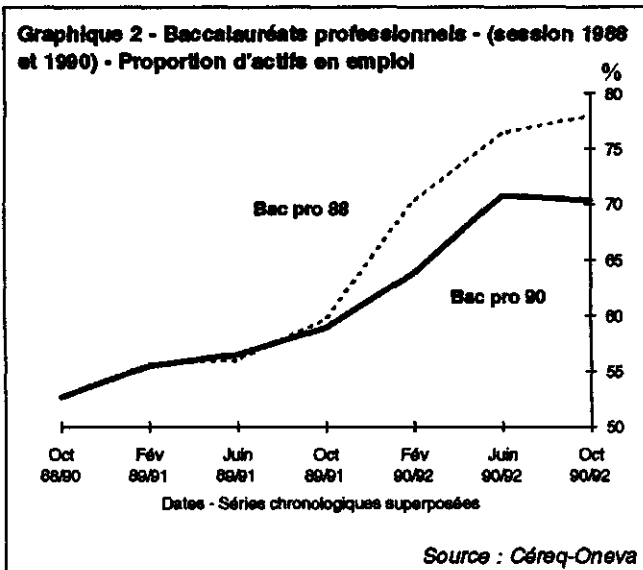
Si l'accès à l'emploi sur contrat à durée indéterminée est plus favorable pour les sortants de 1990 en début de période, la tendance s'inverse brutalement à partir de l'automne 1991. C'est aussi la date à partir de laquelle les proportions d'individus en emploi (quel que soit le contrat de travail) dans l'une et l'autre cohortes divergent de manière significative (cf. graphique n°2). Cette dernière évolution accrédite l'hypothèse selon laquelle les difficultés d'insertion durable dans l'emploi rencontrées par les sortants d'un baccalauréat professionnel en 1990 tiennent essentiellement au renversement de la conjoncture économique dès la fin de l'année 1991.

Tableau 3 - Situation de ceux qui entrent directement dans la vie active

Bac pro 88	Oct-88	Fév-89	Juin-89	Oct-89	Fév-90	Juin-90	Oct-90
recherche d'emploi	15,4	7,6	5,2	8,8	7,7	6,7	9,8
emploi sur CDI	17,9	23,9	28,1	35,5	46,3	53,1	57,5
emploi sur autre contrat	34,7	31,8	27,9	24,2	23,9	23,3	20,5
Bac pro 90	Oct-90	Fév-91	Juin-91	Oct-91	Fév-92	Juin-92	Oct-92
recherche d'emploi	19,8	13,2	8,7	11,6	11,5	9,5	16,6
emploi sur CDI	23,5	28,8	32,3	36,0	41,7	44,9	48,7
emploi sur autre contrat	29,2	26,7	24,2	22,9	22,1	25,8	21,6

Source : Céreq-Oneva

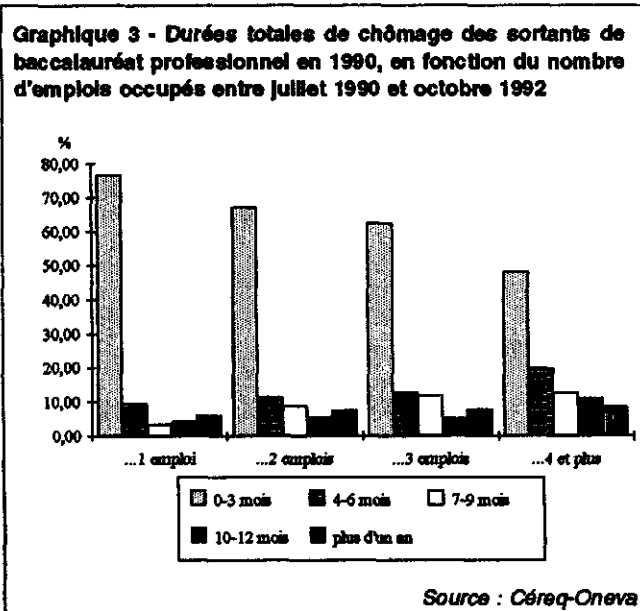
Graphique 2 - Baccalauréats professionnels - (session 1988 et 1990) - Proportion d'actifs en emploi



Source : Céreq-Oneva

Les mobilités en début de vie active montrent que la grande majorité des individus cherche un emploi sur contrat à durée indéterminée mais qu'ils sont plus nombreux en 1990 qu'en 1988 à échouer dans cette entreprise (du moins au cours des vingt-huit mois observés). Si les individus qui ont trois, quatre ou plus d'emplois sont moins nombreux parmi les sortants de 1990, une part plus importante d'entre eux ne réussit pas à obtenir un contrat de travail à durée indéterminée (près des deux tiers en 1990 contre quatre sur dix deux ans plus tôt). Enfin, si les individus qui ne parviennent pas à stabiliser leur insertion professionnelle sont nécessairement les plus mobiles, ils connaissent aussi les périodes de chômage cumulées les plus longues (cf. graphique n° 3).

Graphique 3 - Durées totales de chômage des sortants de baccalauréat professionnel en 1990, en fonction du nombre d'emplois occupés entre juillet 1990 et octobre 1992



Source : Céreq-Oneva

L'emploi au moment de l'enquête

Les individus entrés directement sur le marché du travail en 1990 occupent essentiellement, au moment de l'enquête, des emplois d'ouvriers pour les hommes issus des spécialités industrielles (plus des deux tiers), des emplois d'employées pour les femmes issues des spécialités tertiaires (à plus de 85%). Les hommes issus des spécialités tertiaires ont deux fois plus de chance d'obtenir un emploi classé "profession intermédiaire" que leurs camarades des spécialités industrielles ; c'est le cas de près d'un tiers d'entre eux.

Les hommes issus des spécialités industrielles qui occupent un emploi d'ouvrier sont pour les trois quarts classés "ouvriers qualifiés" ; plus de la moitié d'entre eux ont un salaire compris entre 6000 et 8000 F (entre 4000 et 10000F dans plus de 90% des cas). Les quelques jeunes femmes qui ont choisi une formation industrielle rencontrent de toute évidence des difficultés importantes pour faire reconnaître leur qualification ; seules 38% d'entre elles sont classées "ouvriers qualifiés". Les jeunes femmes sortant des spécialités tertiaires occupées comme employées sont par contre majoritairement classées "employées administratives d'entreprises" (les trois quarts d'entre elles) ; leurs salaires sont généralement compris entre 4000 et 6000 F (c'est le cas pour 56% de l'effectif). Le devenir des jeunes gens issus des ces mêmes filières est un peu plus diversifié : ils sont plus souvent employés de commerce (pour près d'un quart contre à peine 10% des femmes) quand ils ne choisissent pas une carrière dans l'armée ou la police nationale.

Henri Eckert

BIBLIOGRAPHIE

ECKERT H., *Les sortants d'un baccalauréat professionnel en 1990 confrontés aux tensions sur le marché du travail - une comparaison avec les sortants de 1988*, Céreq, ronéo, décembre 1993.

HALLIER P., THIESSET C., "La réussite des bacheliers professionnels sur le marché du travail", *Céreq-Bref* n°69, octobre 1991.

HALLIER P., THIESSET C., *Les bacheliers professionnels 1988 : deux ans après où en sont-ils ?*, Céreq, document de travail n°78, 1992.

VENEAU P., "Bacheliers professionnels industriels : écart entre contenu du diplôme et activité de travail", *Céreq-Bref* n°92, nov. 1993.

ZARIFIAN Ph. et alii, n° spécial de *L'orientation scolaire et professionnelle* : "80% d'une classe d'âge au niveau baccalauréat", juin 1993, vol. 22, n°2.